



SOMMAIRE

- ▶ **POIREAU** : restez vigilants vis-à-vis des maladies.
- ▶ **ENDIVE** : vol de mouches de l'endive et vol retour de pucerons lanigères toujours en cours.

POIREAU

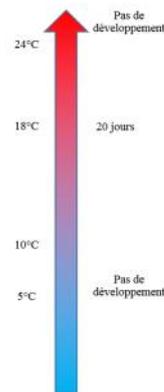
Réseau : 7 sites

Stade : 6 feuilles à récolte

Rouille (*Puccinia porri*)

Sur le réseau, 4 parcelles sur 7 sont touchées par la maladie. De manière générale, la rouille reste peu présente et les températures faibles des prochains jours ne vont pas permettre à la maladie de se développer rapidement. Surveillez tout de même vos parcelles surtout si les variétés sont réputées « sensibles ».

Site	Pourcentage de poireaux touchés
Allouagne (62)	80%
Caëstre (59)	0%
Ennetières-en-Weppes (59)	4%
Herlin-le-Sec (62)	76%
Loos-en-Gohelle (62)	100%
Violaines (62)	0%
Wormhout (59)	0%



Durée de développement de la rouille en fonction des températures.



Symptômes de rouille (FREDON HDF)

Limace sur c

Pour connaître les variétés déjà testées par le PLRN et leur tolérance vis-à-vis de maladies comme la rouille et le mildiou, n'hésitez pas à consulter les fiches « Variétés tolérantes en cultures légumières : un levier agronomique pour limiter les phytos » sur le lien suivant:

<http://www.maraibio.fr/medias/files/ecophyto-varietes-tolerantes.pdf>



Thrips

Sur l'ensemble des 7 sites, des dégâts de thrips sont observés sur la totalité des pieds. A Ennetières-en-Weppes (59), des thrips sont observés sur 12% des pieds. A Violaines (62), la pression est un peu plus forte avec 1 à 6 thrips sur 68% des pieds observés. **Les températures inférieures à 12°C et les conditions humides ne seront pas favorables au développement de ces insectes.**

Petite mineuse

A Loos-en-Gohelle (62) et Herlin-le-Sec (62), respectivement 4% et 12% des pieds sont touchés par des dégâts de petite mineuse (galeries qui restent localisées sur le feuillage). **Habituellement, ce ravageur ne pose pas de problèmes majeurs sur cette culture.**

Stemphyliose / Alternariose

Les deux maladies sont indifférenciables sur le terrain. Sur le réseau, 6 parcelles sur 7 sont touchées par la maladie. Cette maladie peut provoquer une dégradation importante du feuillage entraînant un parage plus important. Au départ, seules des petites taches blanches allongées sont visibles. Ces taches peuvent s'agrandir pour atteindre plusieurs centimètres. Des anneaux concentriques de couleur brun violacés se forment et des sporulations brunes peuvent se développer en conditions favorables. Les températures douces et les conditions humides sont favorables au développement de la maladie : l'automne est habituellement une saison favorable à la maladie mais pour le moment, les dégâts sont limités. Certaines mesures prophylactiques peuvent être mises en place en amont :

- éviter d'implanter les cultures de poireaux sur des parcelles où des déchets de parage ont été enfouis,
- certaines variétés semblent moins sensibles, privilégier les variétés jugées tolérantes,
- ajuster la fertilisation azotée car un excès peut sensibiliser la plante aux maladies...

Site	Pourcentage de poireaux touchés
Allouagne (62)	4%
Caëstre (59)	0%
Ennetières-en-Weppes (59)	16%
Herlin-le-Sec (62)	20%
Loos-en-Gohelle (62)	8%
Violaines (62)	4%
Wormhout (59)	12%



Montaison

A Caëstre (59) et Wormhout (59), quelques cas de montaison sont observés.

ENDIVE

Réseau : 4 piégeages

Stade : accumulation des réserves à récolte.

Puceron des racines (*Pemphigus bursarius* L.)

Quelques individus ont été capturés dans les bacs jaunes, il s'agit de pucerons qui effectuent le vol de retour vers leurs plantes hôtes (ex : peupliers) où ils passeront l'hiver. Les captures sont faibles et actuellement, il n'est plus possible de limiter les populations. Cette semaine, quelques mouches de *Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères) ont été piégées dans les bacs jaunes à Boiry-Notre-Dame (62). Ces données indiquent qu'un contrôle naturel se met en place. Il est malheureusement pas possible de savoir s'il est suffisant dans toutes les parcelles.

Site de piégeage	Pucerons lanigères	<i>Thaumatomyia</i> spp.
Boiry-Notre-Dame (62)	1	4
Marcelcave (80)	0	0
Arras (62)	3	0
Graincourt (62)	1	0

Mouche de l'endive

Les captures sont assez importantes à Arras (62). En dehors du réseau, 12 individus ont été piégés à Saint-Laurent-Blangy (62) dans des bols jaunes. **Surveillez la présence de galeries à la base des racines ou au collet des plantes pour vérifier l'apparition de dégâts sur les collets. Le vol de troisième génération est encore en cours sur certains secteurs. Pour ce vol, le cycle sur la plante peut être interrompu par l'arrachage des racines. Les œufs ou les larves restent dans les collets avant de reprendre leur développement dans les feuilles du chicon au forçage.**

Site de piégeage	Mouche de l'endive																				
	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S42	S43	S44	S45
Haisnes (62)	0	4	0	1	3	5	5	2	71	0	2	5	3	8	1	-	-	-	-	-	-
Boiry-Notre-Dame (62)	0	0	2	0	3	26	4	0	0	2	8	27	20	2	2	3	2	4	7	25	8
Illies (59)	3	0	0	0	0	19	1	1	8	7	0	5	3	2	2	0	11	0	1	0	
Fins (80)	0	0	1	0	5	34	5	0	2	20	23	18	3	8	2	7*	29	21	24	-	-
Noreuil (62)	0	0	2	1	-	0	1	1	0	4	27	54	6	3*	10	5*	15	17	41	-	-
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	0	0	1	-	-	0	-	1	3	0	0	2	6	0	0	0	6	-	-	-	-
Avelin (59)	1	0	1	1	1	8	6	8	4	3	34	13	7	1	1	1	2	1	-	-	-
Graincourt (62)	2	0	0	0	0	7	2	4	1	1	0	0	0	0	0	0	3	5	1	1	0
Arras (62)	-	0	1	1	10	1	1	3	0	1	2	1	0	0	1	0	0	0	1	0	17
Beaumontz-les-Cambrai (62)	-	1	2	0	0	0	0	-	-	2	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soyécourt (80)	0	0	0	1	1	0	0	5	0	2	50	14	0	5	2	3	2	0	2	-	-
Marcelcave (80)	-	-	-	-	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	1	1	1	2	0
Doignies (59)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	6	0	1	1	0	0	1	-	-

*Sur 2 bacs au lieu de 3 bacs initialement

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'ARDO, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAI, EXPANDIS, Fort & Vert, Marché de Phalempin, OPLINORD, OPLVERT, SIPEMA, SODELEG, Syndicat Pendillon, Turnover, TYCONSULTING, VILMORIN et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France - Oignon : A. COURIER-PLRN; Chou-fleur, chou : F. SIMEON -PLRN; Poireau : J. CNUDE -PLRN; Salades : O. BAUDE-PLRN; Carotte, Epinard, Pois de conserve, Haricots verts et Scorsonères : L. NIVET-UNILET - Endive : M. BENIGNI-APEF -V. DUVAL-FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France